



Juin 2019 n° 17

LACQ'tualité



Le Mot du Maire

C'est très certainement avec un peu de nostalgie que vous avez vu démolir notre salle des fêtes, mais nous n'oublierons pas tous les bons moments, qu'elle a permis.

Celle d'Audéjos a changé de physionomie, son nouveau parking plus sécurisé et agrémenté de jeux pour enfants, modifie l'environnement.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec Urdès est bien avancé et sera mis en œuvre à la rentrée.

Le Plan Local d'Urbanisme approuvé par le Conseil Municipal fin Mai, devrait pouvoir être opérationnel en Juillet.

Les fêtes de Lacq, ont été bien appréciées, malgré des contraintes de salle.

Celles d'Audéjos se dérouleront les 31 Août et 1^{er} Septembre, dans un nouveau cadre.

Bonnes vacances à tous.

Didier REY



Un nouveau parking bien plus adapté!

Salles des Fêtes : Une édition spéciale

Comme nous vous l'avons précisé par courrier, nous souhaitons relater nos souvenirs dans une édition spéciale, que nous constituerons ensemble.

Vous avez certainement conservé quelques photos et vous souhaitez qu'une ou deux puissent intégrer ce document, n'hésitez pas à contacter la mairie avant le 15 Juillet.

8 Mai 2018 : Commémoration de l'armistice de la 2ème guerre mondiale

Monument aux morts d'Audéjos.



Lecture du message de la secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées, sous une pluie battante....



Dépôt de gerbe.

Monument aux morts de Lacq



Lecture du message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre, toujours sous la pluie...



Dépôt de gerbe.



M. Roger PONDELESTAING a été décoré du titre de reconnaissance de la nation et de la croix du combattant.

Groupe Scolaire :

9 avril : Du cirque par les enfants de l'École.

Ce projet a concerné tous les enfants de l'école, de la maternelle au CM2, intégralement financé par la commune.

12 séances, qui ont eu lieu à la salle des fêtes avec des intervenants de Cirquenbul, ont été nécessaires à la préparation de ce spectacle.

Il s'est conclu par une restitution en soirée, à la salle des fêtes de Lacq également.

Les enfants très investis dans ce projet ont pu s'essayer à différentes activités circassiennes comme les équilibres, le jonglage...et ils ont dû accepter de réaliser cela devant un public.



Pyramide humaine.



Parcours équilibre.



Jonglage avec les foulards.



Equilibre sur les échelles.



Jeu "Les assiettes chinoises".



Parcours d'équilibre.



Parcours gymnastique au sol



Des élèves attentifs aux prouesses présentées par leurs camarades, des enseignants très satisfaits.



Les élèves interprètent chants et poésies circassiens.



Parents et grands parents ont applaudi chaleureusement les exploits des enfants.

6 Juin : Sortie au zoo d'Asson.

Accompagnés par 3 parents, de leur enseignante Laurence et de l'ATSEM Isabelle, les enfants de la maternelle ont pu découvrir avec plaisir la diversité des animaux.

Une surprise les attendait également avec la découverte de reproductions très réalistes de dinosaures !



Une journée qui s'est très bien déroulée avec une météo clémente et la participation à un atelier de réalisation d'empreintes d'animaux que les enfants ont ramené en classe.

21 Juin : Sortie à la saligue aux oiseaux de Biron.

Malgré une météo un peu capricieuse, la classe de CP/CE1/CE2 s'est rendue à la saligue aux oiseaux de Biron pour finaliser le partenariat avec la fédération des chasseurs.

Les élèves ont découvert que le site était peuplé de cistudes d'Europe, tortues protégées, mais également de tortues de Floride qui, elles, sont envahissantes. Ils ont pu en savoir plus notamment sur leur habitat ou encore les prédateurs.



Les enfants ont tour à tour profité d'une observation des espèces peuplant le site à l'aide de jumelles et expérimenté le jeu du kim toucher. Il s'agissait de deviner, les yeux bandés et par le toucher, les animaux naturalisés qui avaient été présentés lors de la première séance en Octobre. ils devaient aussi reconnaître au toucher des grains de maïs, des bois, des pommes de pin, des cornes, ou encore des bouchons de liège.



Après un pique-nique fort apprécié, les élèves ont profité d'une promenade sur le site pour partir à la recherche d'indices de présence, observer des poules d'eau, un ragondin et surtout prendre conscience de l'importance des zones humides.

La journée s'est clôturée par la rencontre avec des ânes qui assurent l'entretien du site et que le groupe-classe a pu approcher et câliner.

Une journée dans la nature riche de découvertes.

Exposition photos : 19 Février, Vernissage de photos



Le Maire présentant le parcours de Christian GIL



Les participants ont pu admirer les diverses photos.

Deux thèmes : « La danse hors de ses murs » et « Reflets ».



Avez-vous reconnu.....Amélie !



Ateliers mémoire :

Une dizaine de personnes ont participé du 23 Avril au 25 juin aux ateliers mémoire organisés par l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) à l'initiative du CCAS de la commune.

L'objectif de ces séances c'est d'apporter des stratégies de mémorisation pour appréhender les évolutions de changements liées à l'âge (association, répétition, classification, discrimination, imagerie mentale, points de repère).

Il n'est pas toujours simple de faire cette démarche !

Tous les participants ont bien apprécié ces ateliers et ont retenu la nécessité d'associer l'exercice de la mémoire aux actions du mieux vivre (Nutrition, sommeil, activité physique adaptée, famille/amis).



Marché de Producteurs de Pays : 14 Mai, premier marché hebdomadaire

La Chambre d'agriculture, la CCLO et la commune ont mis en place des marchés de producteurs de Pays Hebdomadaires, le mardi dans notre commune et le jeudi à Argagnon de 16h30 à 19h30.

L'opportunité de découvrir des produits locaux nouveaux... mais aussi de rencontrer ses voisins...(smiley).

Cette nouveauté devrait certainement, contribuer à mieux faire connaître nos commerces.



Les premiers clients.



Les membres de la commission organisatrice sur les lieux.

Bibliothèque municipale :

Durant cet été, la bibliothèque sera ouverte le samedi 6 juillet et le samedi 3 août, puis reprise des permanences hebdomadaires le 31 août.

Nota : Vous avez un peu de temps, nous recherchons des bénévoles pour tenir des permanences afin d'accueillir le public les samedis de 9h00 à 12h00.

Rejoignez l'équipe de la bibliothèque municipale.

Renseignements : Mairie de Lacq-Audéjos Tél : 05 59 60 16 69

Vival :

Un nouveau distributeur optimisant les emballages.



Registre canicule :

Les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes handicapées et toutes autres personnes fragilisées peuvent s'inscrire au registre nominatif pour être contactées par les services de la commune en cas de fortes chaleurs et de canicule.

Cette inscription est totalement confidentielle et gratuite. Elle peut être effectuée :

- En se présentant à la mairie ;
- Par téléphone au : 05 59 60 13 69 ;
- Par mail : mairie.lacq.audejos@wanadoo.fr

Prévention Vols / Cambriolages :

Soyez Vigilants : « Pensez à fermer portails, portes d'entrée, voitures... »

Rappel : L'inscription sur la plateforme « Voisins Vigilants » est gratuite, adressez-vous à la mairie.

Ce réseau de voisinage permet de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages, grâce à un système d'alertes par SMS.

Prévention Incendie :

Afin d'améliorer la défense incendie, dans le quartier de la salle des fêtes d'Audéjos, une cuve de réserve d'eau de 120 m³ a été enterrée et branchée sur le réseau incendie, à proximité du nouveau parking.



Nuisances olfactives :

Point sur les éléments récents :

Différents pics de SO₂ ont pu être constatés courant Mai, s'expliquant par des arrêts de l'URS. Les effluents gazeux des unités en fonctionnement ont donc été momentanément envoyés par sécurité sur les torches d'ARKEMA et de SOBEGI. Depuis quelques semaines, les nez formés, tant industriels que riverains ont signalé à plusieurs reprises, un composé qu'ils n'arrivent pas à classer dans le référentiel des Nez, et qui est source de nuisances. Il est défini en tant que « **Autre** » dans les mesures olfactives. Pour mieux comprendre ce phénomène, une veille olfactive pilotée par le cabinet Osmanthe et réalisée par des nez industriels et ce sur une période de 3 mois. A l'issue, Osmanthe fera une synthèse de ces mesures ainsi que du contexte aérologique et de la météo sur la période. Cette synthèse, complétée le cas échéant par des mesures réalisées par les experts d'Osmanthe, devrait permettre de beaucoup mieux caractériser ce composé « autre » et en déterminer la source.

Actions engagées :

- Unité de Revalorisation des Soufrés (URS) :

- Filtration des événements par ultrafiltration : installation démarrée en mai, avec impact très significatif sur panache ;
- Rehausse de la cheminée (26 à 60 m) : en cours, terminée fin juillet ;

- Station de Traitement des Eaux Biologiques (STEB) :

- Mise en place d'un pilote d'oxygénation : fait.

- Plan de détection des rejets polluants :

Ce dispositif fait l'objet d'arrêtés spécifiques par industriel, qui seront publiés dans l'été par l'administration.

Un point de l'avancement de l'identification et de la qualification des émissions par les industriels est prévu lors de la prochaine assemblée plénière de la Commission de Suivi du Site, le 10 Juillet dans les locaux de la CCLO.

En outre, une réunion d'échange Riverains/Industriels est prévue dans la commune le 2 juillet.

Nota : Une commission de suivi de site réunit des représentants de l'Etat, des collectivités locales, des riverains, des exploitants et des salariés des sites industriels à risques (ICPE). Elle a vocation à constituer un cadre d'échange sur les nuisances, dangers et inconvénients liés à l'activité des sites, à suivre des installations concernées et à promouvoir l'information du public.

Rappel Signalements :

- 05 59 92 21 02
- <https://www.atmo-odo.fr/lacq>

COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2019

I) Comptes rendus des dernières réunions de la CCLO

La CCLO a édité un guide de ses services.
La centrale de co-génération Pégaze a été inaugurée par la société SOBEGI.
Le groupe Fonroche Biogaz a décidé d'installer une unité de méthanisation industrielle sur partie des parcelles de l'ancienne propriété de Rio Tinto.

Au vu de l'importance des différences de montants des attributions de compensation entre les diverses communes membres de la CCLO (résultat de l'histoire des anciennes intercommunalités et des modalités de transfert des compétences entre communes et intercommunalités), de la situation financière difficile de certaines communes, la réflexion concernant le montant des attributions de compensation a été réactivée.

Les travaux de construction d'une nouvelle déchetterie devraient pouvoir être réceptionnés rapidement.

La CCLO propose d'installer des panneaux bilingues d'entrée et de sortie d'agglomération sur les axes principaux.

II) Affaires scolaires

a) Projet de Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) :

Une réunion avec les parents d'élèves des écoles de Lacq et d'Urdès est prévue le lundi 11 mars 2019. Le RPI reposerait sur les bases suivantes :

Portage juridique :

Une convention régissant les modalités de fonctionnement du RPI sera mise en place entre les deux communes.

Les effectifs :

L'effectif prévisionnel global du RPI s'élève à 102 élèves qui seront dispersés entre 4 classes. Le conseil des maîtres a proposé la répartition suivante : 1 classe sur Urdès, (GS-CP), 3 sur Lacq (TPS-PS-MS/CE1-CE2-CM1/CM1-CM2).

L'éducation nationale, suite à la suppression d'une classe sur Urdès, a accepté de détacher un 1/2 poste supplémentaire tous les matins.

Les enseignants souhaitent affecter ce renfort sur la classe de GS-CP. L'après-midi une ATSEM interviendra en complément sur cette classe.

Le transport scolaire :

Un bus transporterait les enfants entre les communes d'Urdès et de Lacq en fonction de leur lieu de rattachement et de leur commune de scolarisation. Nous sommes en attente du positionnement des services de la Région sur cette proposition d'organisation.

Les horaires des écoles :

Ils sont liés à la contrainte du transport scolaire. Ils pourraient être les suivants :

- 9h00-12h00/13h30-16h30 pour l'école de Lacq,
- 9h20-12h20/13h50-16h50 pour l'école d'Urdès.

Les repas :

Tous les enfants du RPI auront droit au même repas, confectionné au restaurant scolaire de Lacq et acheminé vers Urdès en liaison chaude et froide par le personnel de la commune de Lacq.

Les garderies

Un système de garderie fonctionnera dans chaque école.

Chaque commune affectera 60€/enfant aux frais de fournitures scolaire.

Les dépenses liées aux voyages seront fonction des projets présentés par les écoles et de l'implication des parents d'élèves.

Les biens immobiliers pourront être mutualisés en fonction des effectifs et des stocks de chaque école.

b) Ateliers éducatifs du Solan :

Le nombre d'enfants accueillis dans le cadre des ateliers éducatifs organisés par Lo Solan et financés par la commune est passé de 3 à 10.

III) Projets en cours

a) courts de tennis : point sur les travaux :

Un nouveau club de tennis résultant de la fusion des anciens clubs de Lacq et d'Arthez (T.C.L.A) s'est constitué. Il regroupe une quarantaine de membres.

Nous sommes toujours en attente du retour écrit de la Fédération Française de Tennis concernant le revêtement du 2^{ème} court de tennis. Des travaux supplémentaires risquent d'être nécessaires pour remédier aux malfaçons existantes.

M. le Maire indique également que M. et Mme Cabral ont déposé une requête auprès du tribunal administratif pour les divers préjudices qu'ils estiment avoir subi dans le cadre de l'opération de construction des courts de tennis sous maîtrise d'ouvrage communale.

Il précise que la commune ne reconnaît en l'espèce que le préjudice lié à l'utilisation par les entreprises du jardin sans autorisation écrite préalable pour réaliser les travaux. La situation a depuis été régularisée, la remise en état du jardin effectuée et validée par les conjoints Cabral.

Les conjoints Cabral seraient favorables à la vente de leur maison d'habitation. Le conseil accepte de financer l'achat de cette bâtisse dans le cadre du projet d'aménagement d'ensemble des abords du tennis. Cet achat reste conditionné à la signature par M. et Mme Cabral d'un protocole d'accord transactionnel formalisant l'abandon de l'action intentée contre la commune.

b) Aménagement des abords de la salle des fêtes d'Audéjos :

Les marchés concernant les lots VRD et aménagements paysagers ont été attribués. Le lot éclairage public est en cours d'analyse. Les travaux devraient pouvoir débuter en mars. Une réunion avec les riverains s'est déroulée le 19 février 2019.

Pendant la période des travaux, il sera proposé de limiter l'utilisation de la salle des fêtes d'Audéjos. Les travaux devraient durer 3 mois environ. Une réserve incendie de 120 m³ doit être installée à proximité de la salle des fêtes. Une consultation doit être lancée en ce sens. L'élargissement de la Route d'Herm devrait pouvoir être réalisé en 2019 si les crédits nécessaires peuvent être inscrits au budget supplémentaire de la CCLO.

c) Travaux salle des sports :

Mme DUBEDOUT a proposé le programme des travaux d'aménagement de la salle des sports à savoir la création d'un foyer d'environ 40 m² pour le club de Pala avec la modification du jorkyball pour agrandir l'espace dédié à la pratique des activités gymnastique et flamenco.

d) Demande d'extension du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) :

Les travaux d'extension et de mise aux normes du SSIAD sur partie du local de l'ancienne poste ont été chiffrés à 56 160 € HT. Le conseil est favorable au principe de la réalisation de cette opération. L'influence sur le montant du loyer sera d'environ 100€/mois au vu des superficies supplémentaires qui seront mises à disposition du SSIAD.

En parallèle, M le Maire indique que l'Office du Commerce et de l'Artisanat souhaite quitter son siège social de Mourenx et recherche un local.

Le local adjacent de l'ancienne poste leur sera proposé. Une visite doit être organisée dans ce sens. En cas d'accord, le programme des travaux serait modifié et porterait sur la totalité de l'ensemble immobilier de l'ancienne poste.

e) Salle des fêtes de LACO :

Le dossier de consultation des entreprises est en voie de finalisation. Une réunion est prévue le 26 février 2019 avec M DUBEDOUT.

f) Lutte contre l'incendie :

De nombreux travaux s'imposent afin d'optimiser les moyens existants sur la commune pour être opérationnels en matière de lutte contre l'incendie. Le coût des aménagements est très conséquent. Ce dossier sera à réactiver après le vote du budget primitif 2019.

g) Commerces :

Il est fait part des remerciements de Mme et M. TIBALDO concernant l'installation d'une pergola devant le multiple rural.

IV) Urbanisme

PLU : demande d'avis de la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers après modification du projet de PLU :

Un projet modifié prenant en compte partie des observations du commissaire enquêteur sera proposé pour avis auprès de la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels,

Agricoles et Forestiers après pré-validation par l'Etat. Ce dossier sera examiné à la commission de mars 2019.

V) Logement

La loi NOTRe impose aux intercommunalités la réalisation d'un plan partenarial de gestion de la demande du logement social et d'information du demandeur. Ce plan fixe pour 6 ans les orientations et actions visant à améliorer la simplification des démarches des demandeurs de logements sociaux et la mise en relation de l'offre avec la demande. Le conseil décide d'approuver ce plan.

VI) Finances

En préalable, le conseil décide de compléter la délibération concernant les dépenses nouvelles en inscrivant 5000 € pour l'opération de mise aux normes accessibilité afin d'être en mesure de mandater une facture avant le vote du budget.

a) Le compte administratif :

Le compte administratif constate les réalisations en dépenses et en recettes et les compare aux prévisions budgétaires. Il permet de déterminer les résultats qui seront affectés par délibération. Il fixe le montant des restes à réaliser en dépenses et recettes. Ces derniers seront repris en complément des inscriptions budgétaires nouvelles lors du vote du Budget Primitif 2019.

b) Budget Annexe Mariaü : vote du compte administratif 2018 :

Il est rappelé la nécessité au vu des règles comptables applicables en la matière que l'opération de lotissement Quartier Mariaü soit régie par un budget annexe. Le compte administratif du budget du lotissement présente un besoin de financement de 249 859,45 € qui sera couvert par les ventes à venir.

Monsieur le Maire, ne prend pas part à la délibération et quitte la salle.

Le conseil, après en avoir délibéré, approuve le compte administratif 2018 du budget annexe Mariaü et le compte de gestion, ses résultats concordant avec ceux du compte administratif. Le résultat de la section d'investissement de l'exercice 2018 fera l'objet d'un report au budget d'investissement 2019.

c) Situation financière de la commune fin 2018 :

L'article 107 de la loi NOTRe impose désormais une délibération spécifique relative retraçant les informations financières destinées à permettre au citoyen de saisir les enjeux du budget.

Depuis 2017, les actions réalisées par le CCAS de LACQ sont intégrées au sein du budget communal.

Le budget de fonctionnement de 2018 est en baisse de 6,25 % par rapport au budget 2017 (cette baisse concerne surtout le chapitre autres charges de gestion courante).

Les charges à caractère général sont en hausse notamment sur les postes services extérieurs, suite au développement du patrimoine de la collectivité et donc la nécessité de procéder à son entretien.

Les charges de personnel ont été contenues suite au non remplacement, après suppression de la 4^{ème} classe, de l'agent affecté à des fonctions de gestion de la bibliothèque et d'ATSEM. Les 16 agents communaux représentent presque 12 équivalents temps plein.

Les autres charges de gestion courantes ont été réduites, la participation aux travaux d'enfouissement de réseaux sur Audéjos ayant été versée sur 2017.

Les reversements de la commune au titre de la CMU et du FPIC continuent d'augmenter.

Les charges financières sont stables et comprennent le remboursement du prêt souscrit pour financer l'opération logements personnes âgées.

Les aides allouées par la commune au titre de sa politique sociale avoisinent les 51 000 € (aides aux études supérieures, au permis de conduire, prises en charge des activités périscolaires ou extrascolaires).

En parallèle, les recettes réelles diminuent. L'année 2017 avait en effet été marquée par un versement conséquent de compensation de perte de redevance des mines.

Les produits des services sont en légère hausse. Ils intègrent la participation des bénéficiaires au service aide-ménagères.

Les impôts et taxes sont en baisse suite à l'instauration de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Il est rappelé que la mise en place de cette fiscalité additionnelle avait été atténuée par une baisse de la fiscalité communale.

Les dotations et participations chutent.

Les remboursements sur rémunération du personnel ne prennent plus en compte que les remboursements liés aux arrêts maladie. Ces sommes sont stables.

Les loyers encaissés sont en légère hausse. 2018 a été marquée par l'arrivée de nouveaux bouchers et d'une nouvelle reflexologue.

Les produits exceptionnels constatent les remboursements d'assurances.

La capacité d'autofinancement (produits réels - charges réelles) déduction faite des charges et produits exceptionnels est de 701 090,47 €.

Pour ce qui est de la section de fonctionnement, malgré l'intégration du CCAS en 2017, le budget 2018 a été conduit avec rigueur tout en maintenant une politique d'intervention sociale importante

Les opérations d'investissements ont été menées avec rigueur économique, des négociations étant engagées dans chaque consultation. L'opération extension du Vival est achevée. Il restera à financer sur 2019 la mise en place de la pergola. Les travaux sur la boucherie et le Vival ont été finalisés fin février 2018. Il reste à régler les malfaçons constatées sur le sol du court de tennis et à procéder à l'aménagement des abords du tennis. Un city stade a été implanté à proximité.

Les recettes réelles d'investissement sont minimales. Les recettes liées au FCTVA ont été optimisées aussi bien pour les opérations d'investissements que de fonctionnement.

Les excédents de 2017 permettent de financer l'investissement.

Le ratio d'endettement de la commune qui rapporte l'encours total de la dette au 31/12/2018 sur les produits réels de fonctionnement, n'est pas élevé (0,43 alors que la médiane est fixée à 0,79).

Les loyers encaissés permettent de financer les remboursements d'emprunts.

d) Budget général : vote du compte administratif 2018 :

Le compte administratif du budget général présente un excédent cumulé de 2 483 394,70 € en fonctionnement. En investissement, le déficit s'élève à 66 252,21 €. En parallèle, le solde des restes à réaliser est de 1 114 933,00 € en dépenses et de 992 300,00 € en recettes.

M. le Maire sort de la salle.

Sous la présidence de M. Roger BUROSSE, après présentation du budget primitif 2018 et des décisions modificatives de l'exercice considéré, le conseil décide de donner acte de la présentation faite du Compte Administratif 2018, reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Les résultats du compte administratif concordant avec ceux du compte de gestion, le conseil approuve ce document dressé par le Trésorier du Bassin de Lacq.

Le conseil décide d'affecter partie de l'excédent de fonctionnement 2018 au financement du déficit d'investissement et du besoin de financement des restes à réaliser. 188 885,21 € seront ainsi affectés au 1068.

e) Mutations immobilières en 2018 :

Il est rappelé l'obligation de communication et d'approbation du tableau des acquisitions et aliénations immobilières effectuées par la collectivité pour chaque exercice. En 2018, un sous-seing a été signé pour la vente du lot 8 du lotissement Mariaü.

f) Approbation de la liste des marchés conclus en 2018 :

Il est rappelé que l'article 107 du Décret du 25 mars 2016 impose le recensement des marchés. Le conseil décide d'approuver cette liste qui comprend majoritairement les marchés attribués dans le cadre de la consultation lancée pour la réalisation des travaux d'extension de la boucherie, d'implantation d'un city stade, d'installation d'une pergola.

g) Demandes de subventions :

Il est fait part de la demande de subvention du Lescar Vélo Sprint qui propose à la commune d'accueillir une étape du Tour du Piémont Pyrénéen le vendredi 05 juillet 2019. Accord du conseil.

h) Modalités de mise à disposition des salles des fêtes et des courts de tennis :

Suite à la fermeture de l'auberge Panacau, son ancien gérant souhaiterait pouvoir assumer les engagements pris concernant deux mariages en utilisant les cuisines de la salle des fêtes d'Audéjos. Accord du conseil à titre exceptionnel pour permettre à un restaurateur extérieur d'assurer ces prestations.

Les tarifs d'accès aux courts de tennis pour les lacquois désireux de pratiquer le tennis loisir seront calés sur les tarifs existants pour l'accès au trinquet et au squash (à savoir 15 €/année pour une pratique hors des horaires d'utilisation du club, dépôt d'une caution de 15 € pour la carte). Pour ce faire, il est décidé d'étendre l'objet de la régie permettant d'encaisser les droits d'accès à la salle des sports et aux salles des fêtes à l'encaissement des tarifs d'entrée au tennis.

L'accès aux courts des adhérents non licenciés du club fera l'objet d'un examen en commission sports avec la présidente du Tennis Club de Lacq-Arthez.

i) Orientations budgétaires 2019 :

Le programme d'investissement de la collectivité restera conséquent en 2019. Il portera sur le financement de :

- la réalisation du parking de la salle des fêtes d'Audéjos ,
- la finalisation des travaux restant à réaliser sur les deux courts de tennis et l'aménagement des abords,
- l'extension du SSIAD,
- les travaux d'aménagement à la salle des sports,
- le démarrage des travaux de la salle des fêtes de LACQ,
- les travaux sur le patrimoine communal (bâtiments et voirie),
- la mise en place de panneaux d'informations.

La majorité de ces opérations sont pour partie inscrites dans les restes à réaliser 2018.

Les efforts seront poursuivis pour réduire les coûts de réalisation des différentes opérations (définition des projets, négociations....).

L'excédent de fonctionnement permettra de financer les nouvelles opérations. Des demandes de subventions seront déposées.

Les charges de fonctionnement continueront à être contraintes.

La contribution de la commune au titre de la Couverture Maladie Universelle et du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales est appelé à croître.

Les recettes de fonctionnement sont appelées à se réduire (absence de redevance des mines, taxe additionnelle sur les droits de mutation, absence de DGF...).

Des recettes certaines sont susceptibles d'être revues à la baisse (attribution de compensation). Des restitutions de compétences sont envisagées par la CCLO.

La réflexion sur la fiscalité devra intégrer la future mise en place de la GEMAPI.

Les services que nous rendons à nos administrés sont déficitaires (cantine, aide à domicile, location salles...). Des actions ont déjà été engagées sur ces points.

Les aides allouées aux administrés restent très importantes. En parallèle, de nombreux événementiels sont organisés : voyage des dames, voyages divers, Noël des enfants, Fête des mères...

En cas de besoins, les crédits affectés en dépenses imprévues pourront être actionnés.

L'objectif est de continuer à contraindre le budget de fonctionnement même si de nombreux efforts ont été effectués en la matière. Il est ici rappelé que les dépenses non obligatoires représentent une part importante du budget de fonctionnement.

Il conviendra de dégager des économies afin de mener à bien la politique d'investissement ambitieuse sans recours conséquent à l'emprunt et sans trop augmenter sa fiscalité.

Le développement de la commune devra intégrer la nécessité d'envisager des rapprochements avec des communes voisines. L'année 2018 a été mise à profit pour étudier le projet de commune nouvelle avec Urdès.

2019 sera la première année de fonctionnement du RPI entre les écoles de Lacq et d'Urdès.

VII) Intercommunalité

a) Marché des producteurs de Pays :

La CCLO a proposé à la commune d'accueillir un marché des producteurs de Pays les mardis soirs de 16h30 à 19h30 à partir du 14 mai 2019. Le montant des droits de place appliqués aux exposants sera de 1 €/m². Une régie spécifique devra être mise en place pour procéder à l'encaissement de ces sommes.

b) Groupement de commande électricité :

L'adhésion au groupement de commandes du SDEPA a permis à la collectivité de bénéficier d'économies substantielles sur le poste électricité.

VIII) Environnement

Nuisances :

De nombreuses actions ont été effectuées depuis quelques années pour tenter de remédier au problème des nuisances (instauration nez, dispositif ODO, action des industriels, mise en

œuvre de tubes de prélèvement et de canisters chez des particuliers).

IX) Questions diverses

a) Chemins ruraux :

Le Maire rappelle à l'assemblée la situation des chemins ruraux dits de Calotte, de Cuyala et de Turon qui ne sont plus utilisés depuis très longtemps et qui sont même exploités. Il rappelle également qu'il avait été prévu de créer une voie verte en bordure du ruisseau Le L'Henx situé au Sud des chemins ruraux à supprimer.

Le conseil valide le principe de la suppression et de l'aliénation de portions des chemins ruraux dits de Cuyala, de Calotte et de Turon, au profit des propriétaires riverains et la création d'une voie verte le long du ruisseau Le L'Henx.

M. le Maire porte à la connaissance de l'assemblée la demande d'acquisition de partie du chemin rural de Sainte Germaine déposée par Mme DEBREISSON. Ce dossier fera l'objet d'un examen lors du prochain conseil municipal.

b) Ateliers Mémoire :

L'AFSEP en continuité des actions déjà mises en œuvre sur la commune avec les ateliers Forme Equilibre propose des ateliers mémoire. Une réunion d'information sur ce point doit être organisée le 19 mars 2019. Ces ateliers pourraient démarrer à partir d'avril.

c) SCALA :

La commune a procédé à l'acquisition d'une machine pour assurer le traçage des terrains de foot.

En parallèle un nouveau scarificateur devrait être acheté en commun par les communes de Monein, Mont, Mourenx et Lacq pour entretenir leurs terrains de sport engazonnés.

d) Associations :

Mme GACHIE est la nouvelle présidente du Tennis Club de Lacq-Arthez.

L'association le Moto-Club de Lacq-Audéjos n'est plus en sommeil.

e) Pétition :

Il est indiqué que la commune a été destinataire d'une pétition des habitants des quartiers Panacau/Chemin des Demoiselles concernant les coupures d'électricité qu'ils subissent de manière répétitive.

Un courrier doit leur être adressé rappelant que cette problématique relève de la seule compétence des services d'Enedis. La commune a déjà attiré l'attention des services d'Enedis avant réception de la pétition sur ces difficultés. Une analyse portant sur les 5 dernières années est en cours.

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

DU 08 AVRIL 2019

I) Comptes rendus des dernières réunions de la CCLO

La nouvelle déchetterie de Mourenx vient d'être inaugurée.

La taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) a été instaurée.

La CCLO est en train d'acquérir des parcelles afin d'être en mesure de procéder à l'extension de CANOE.

Fonroche doit s'installer sur Mourenx. Le procédé de méthanisation mis en œuvre sur le site de Villeneuve sur Lot devrait être reproduit sur le territoire de la CCLO.

Le comité de régulation de l'énergie a donné une autorisation à l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le site de Célanèse Nord.

Une réflexion doit être engagée au sein de la CCLO sur les finances de la collectivité et sur la fiscalité locale. Un audit sur ses compétences et son fonctionnement doit être effectué.

Gaches Chimie cesse ses activités de stockage de soude sur Induslacq. Les terrains libérés conserveront un usage industriel.

II) Affaires scolaires-jeunesse-culture-événementiels

a) Projet de Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)

La réunion de présentation du RPI aux parents d'élèves après visite des deux écoles s'est déroulée à la mi-mars. La convention RPI doit être étudiée lors d'un prochain comité de pilotage.

Certaines questions restent à étudier (horaires du personnel, transport scolaire, investissements, garderies...).

Une rencontre avec les services de la Région et la société Béarn Pyrénées Voyages a été organisée. Nous sommes en attente de leur retour concernant le circuit du transport scolaire, la navette entre les deux écoles devant être intégrée dans le circuit existant à l'heure actuelle sur Lacq.

Les horaires du transport prendront en compte les horaires d'ouverture des écoles.

b) Voyage des Dames au Puy du Fou

L'édition 2019 du voyage des dames accueillera 63 participantes.

c) Actions diverses

Une réflexion est en cours concernant une sortie à la journée pour les jeunes de 12 à 17 ans dans un parc aquatique à la mi-juillet.

III) Point sur les projets en cours

a) Voirie rurale

Le programme des travaux 2019 est en cours de finalisation pour lancement d'une consultation. Il comprendra notamment des travaux sur une passerelle, la rénovation du chemin menant à la casse auto, l'aménagement d'un parking au droit du cimetière d'Audéjos.

Au vu de la lourdeur des procédures administratives régissant l'aliénation des chemins ruraux, une enquête publique globale sera lancée concernant les Chemins Ruraux de Calotte, du Turon, de Cuyala, du Soustrait, de l'Ecole, de Touya.

b) Projet courts de tennis

Une consultation a été lancée, en accord avec la Ligue de Tennis, après validation des moins-values appliquées à la société DECOTURF pour sélection d'un prestataire qui sera chargé de reprendre le revêtement du 2^{ème} court de tennis.

Les abords du tennis seront également aménagés de manière sommaire.

La CCLO vient d'être actionnée afin d'accompagner la commune dans la définition d'un programme d'aménagement du centre bourg aux abords des installations sportives et de l'école.

Les conjoints Cabral ont confirmé leur souhait de vendre à la commune leur maison à la condition que le locataire puisse rester jusqu'au terme de son bail de location. Un protocole transactionnel reprenant les engagements de la commune et des conjoints Cabral pour mettre fin au contentieux qui les oppose est en voie de finalisation.

Le nouveau club a pris en charge la gestion de l'utilisation des deux courts.

c) Parking de la salle des fêtes d'Audéjos

Les travaux d'aménagement des abords de la salle des fêtes d'Audéjos devraient être achevés fin juin. Une consultation a été lancée en parallèle pour installer une réserve incendie de 120 m³.

Une réflexion est également en cours concernant l'installation de trois jeux pour enfants aux abords de la salle d'Audéjos.

d) Défense incendie

Le syndicat des Trois Cantons a communiqué à la commune les résultats de l'étude portant schéma communal de défense contre l'incendie. Le coût global des travaux se monte à 425 000€. Une réflexion concernant la programmation et la priorisation desdits travaux doit être engagée.

e) Projet de salle des fêtes à Lacq

49 offres concernant 15 des 17 lots de l'opération de démolition reconstruction d'une salle des fêtes ont été réceptionnées. Elles sont en cours d'analyse.

L'objectif est de procéder dans les meilleurs délais à la démolition de la salle et donc d'attribuer le 1^{er} lot.

Des interventions s'avèrent nécessaires en parallèle sur les réseaux électricité et gaz.

Le projet a bénéficié d'une subvention de l'Etat de 447 000 € au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

f) Extension du SSIAD

Le dossier de consultation des entreprises devrait nous être proposé fin avril. Les travaux prendront en compte également la rénovation du local adjacent.

g) Installation de radars pédagogiques

Des riverains du Chemin des Demoiselles ont interpellé la commune concernant la problématique de la vitesse. Il est proposé d'installer un radar pédagogique sur cette voie pour sensibiliser les usagers.

h) Panneaux d'informations municipales

Une consultation pour la fourniture et la pose de deux panneaux d'informations municipales a été lancée.

IV) Finances : budgets

a) Le contexte

Le budget de la Commune a été bâti dans un contexte national et local en mutation qui a des conséquences directement budgétaires.

On relèvera notamment la poursuite de la baisse des dotations et des subventions, l'appel au financement des déficits publics, les évolutions en cours concernant la taxe d'habitation, le retour de compétences de la CCLO vers les communes (parkings, aménagement des espaces publics...).

b) Les priorités du budget 2019

Depuis plusieurs années, les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Réduire le volume de la section de fonctionnement tout en conservant un niveau de service aux usagers équivalent,

- Optimiser les interventions des services,
- Dégager des marges de manœuvre conséquentes pour financer les investissements.

c) Le budget en chiffres

La section de fonctionnement s'élève à 4 170 000 € dont près de 2 790 500 € épargnés pour financer l'investissement.

Le budget de fonctionnement de 2019 sera en baisse de 8 % par rapport au budget 2018.

Un examen minutieux des budgets de fonctionnements consommés depuis quelques années démontre que les actions engagées portent leurs fruits (cadrage, négociations, rationalisation, adhésion au groupement de commande gaz-électricité...).

Certaines charges à caractère général seront cependant en hausse (souscription d'une assurance dommages-ouvrages, frais d'actes pour régularisation de la situation de chemins ruraux, dépenses alimentaires et fournitures scolaires suite à la constitution d'un RPI avec Urdès ...).

Les inscriptions ont été effectuées au mieux en fonction du taux de réalisation de 2018 et de la lisibilité que nous avons sur 2019.

Le chapitre « dépenses de personnel » se réduira suite au départ non remplacé au 1^{er} juillet 2019 d'un agent d'entretien devant faire valoir ses droits à la retraite au vu de la chute des effectifs scolaires, de la suppression des temps d'activité périscolaires, de la démolition de la salle des fêtes de Lacq, des compteurs dont bénéficient 3 agents.

Le chapitre « autres charges de gestion courante » sera réduit, le versement des participations de la collectivité aux travaux de mise en souterrain sur Audéjos ayant déjà été effectué en 2017. Il comprendra le versement de participations pour l'extension de réseaux et pour l'achat d'un scarificateur.

Le montant des subventions allouées par la collectivité sera légèrement revalorisé en fonction des demandes de hausse déjà enregistrées.

Le chapitre « atténuations de produits » connaît une augmentation liée à la participation de la commune au financement des déficits publics.

Les charges exceptionnelles restent élevées. Elles comptabilisent notamment le versement des diverses aides allouées par la collectivité à ses jeunes (activités périscolaires, permis, études...), le versement de divers secours antérieurement effectués par le CCAS, le remboursement de sommes indûment perçues par la collectivité (DGF, FPIC).

Le budget affecté aux actions sociales (actions menées par le passé par le CCAS à savoir repas des aînés, sortie des aînés, aides aux personnes en difficulté et intervention des aides ménagères) est estimé à 60 000 €.

Les charges financières sont stables. Elles comprendront dorénavant le remboursement de l'emprunt souscrit pour financer l'opération logement des aînés.

La commune pourra désormais encaisser du FCTVA sur les travaux d'entretien effectués sur les bâtiments publics et la voirie rurale. Son coût est estimé à 4 000 €.

Le montant des loyers encaissés sera en légère baisse, la salle des fêtes de Lacq devant être démolie.

Le montant des produits des services sera en hausse car il intègrera les participations versées par la commune d'Urdes pour les enfants scolarisés dans le cadre du RPI, le tarif d'intervention des aides ménagères est revalorisé.

Les services fiscaux nous ont notifié les bases fiscales de la commune en fonction des trois taxes. A taux constants, elles sont en hausse de 4,37 % par rapport à 2018 représentant un supplément de produit fiscal de 18 364€.

Les dotations et participations chutent.

Le prélèvement affecté au financement de l'investissement sera important, l'excédent de fonctionnement reporté étant élevé.

La section d'investissement s'élève à 4 025 400€ constitués en partie des dépenses pour les programmes de 2018 en cours d'exécution et les nouveaux programmes de 2019.

L'objectif poursuivi par la commune est de dégager des économies afin de mener à bien la politique d'investissement ambitieuse sans recours conséquent à l'emprunt et sans trop augmenter sa fiscalité.

Les opérations d'investissements seront menées avec rigueur économique. Les efforts seront poursuivis pour réduire les coûts de réalisation des différentes opérations (définition des projets, négociations...).

L'excédent de fonctionnement permettra de financer les nouvelles opérations. Des demandes de subventions seront déposées.

Le programme d'investissement de la collectivité restera conséquent en 2019. Il portera sur le financement de :

- La finalisation des travaux sur la superette,
- La réalisation du parking de la salle des fêtes d'Audéjos ,
- La finalisation des deux courts de tennis,
- La mise aux normes de locaux communaux (SSIAD),

- Les travaux d'aménagement à la salle des sports,
- Le démarrage des travaux sur la salle des fêtes de LACQ,
- Les travaux sur le patrimoine communal (bâtiments et voirie),
- L'éclairage du stade,
- L'amélioration de la couverture incendie,
- L'équipement ou le renouvellement des matériels, la régularisation d'actes.

Le budget d'investissement sera financé par les subventions, le FCTVA, la taxe d'aménagement, l'excédent de fonctionnement capitalisé, le virement de la section de fonctionnement.

L'endettement de la collectivité a progressé avec la réalisation d'un prêt de 900 000 euros souscrit pour financer la construction d'un foyer pour personnes âgées. Le remboursement de l'annuité d'emprunt est assuré par l'encaissement des loyers de la résidence les Jardins d'Elisa.

Le budget annexe du lotissement Mariaü s'équilibre à 266 000 € en fonctionnement et 258 000 € en investissement.

Après avoir entendu et délibéré dans les détails les différents chapitres, le conseil municipal vote à l'unanimité respectivement le budget primitif 2019 et le budget annexe du lotissement Mariaü.

d) Fixation des taux des trois taxes locales

Monsieur le Maire rappelle la mise en place au 1^{er} janvier 2017 par la CCLO de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au taux de 10,05 %. Depuis, deux autres taxes ont été instaurées pour le financement de l'Etablissement Public Foncier Local et la Gestion des Milieux Aquatiques et la Protection contre les Inondations.

Le conseil municipal, considérant les besoins du budget communal, prend la décision de ne pas augmenter les taux d'imposition qui demeurent les suivants :

- 4,55% pour la taxe d'habitation (taux moyen départemental 24,19%),
- 6,19 pour le foncier bâti, (taux moyen départemental 15,96%),
- 14,83% pour le foncier non bâti (taux moyen départemental 40,82%).

e) 2^{ème} répartition de subventions

Le conseil municipal valide la 2^{ème} répartition de subventions d'un montant global de 18 700 €.

V) Personnel

Le tableau des emplois est actualisé. Les 16 agents communaux représentent 12 équivalents temps pleins répartis entre les services administratifs/agence postale, techniques, école, entretien, aides ménagères, restauration scolaire.

La mise en œuvre du Regroupement Pédagogique Intercommunal aura une influence sur l'organisation des services.

VI) Questions diverses

a) CCLO : adhésion au service commun en matière d'ingénierie et d'assistance dans le cadre de l'aménagement des territoires communaux

Par délibération du 10 décembre 2018, la CCLO a réécrit l'intérêt communautaire excluant désormais l'aménagement qualitatif et la création des espaces publics communaux.

Dans ce contexte, la CCLO souhaite proposer une nouvelle offre d'accompagnement technique et administratif aux communes qui ont besoin d'une ingénierie suffisamment structurée pour mener à bien les opérations qu'elles initient.

Ce type de service existe déjà avec l'Agence Publique de Gestion Locale. Cette organisation permettra à la CCLO d'être associée dès l'origine dans des projets dont elle assurera par la suite l'entretien.

La création d'un service commun est l'outil juridique le plus abouti en matière de mutualisation. Le conseil décide d'adhérer à ce service dont le coût est supporté par la CCLO pour l'opération d'aménagement des abords de la salle des fêtes d'Audéjos.

b) Lotissement Mariaü : vente des venelles

Faisant suite à la validation de la modification du permis d'aménager et à l'établissement des documents d'arpentage, le conseil valide la vente de parties des venelles aux co-lotisseurs qui avaient manifesté le souhait de les acquérir.

c) Dossier odeur

Un point sur ce dossier est effectué.

Une analyse de la qualité de l'air intérieur sera à nouveau effectuée à l'école.

d) PLU

Le dossier PLU modifié a été examiné en CDPENAF avec avis favorable des services de l'Etat. Il devrait pouvoir être validé lors d'un prochain conseil municipal à caler à la mi-mai. En prenant en compte le délai de recours, le PLU devrait pouvoir être opérationnel sur la commune au 1^{er} juillet 2019. L'instruction des dossiers d'urbanisme sera alors effectuée par les services de la CCLO.

e) Chats errants

Une nouvelle campagne de capture de chats errants a été menée au niveau du quartier Mariaü.

f) Infirmière

Mme LACOSTE a une nouvelle associée Mme COUROUAU.

g) Pressing

Mme LOUBET souhaite vendre son fonds de commerce.

h) Réhabilitation ancien puits

La commune a été saisie par RETIA qui a été sollicitée par la société DEUMIER qui souhaite installer sur l'ancien puits LA 129 un centre de stockage de terres. L'ancien puits LA 106 devrait quant à lui accueillir un centre de traitement des terres qui serait géré par RETIA.

i) Situation du Moto Club de Lacq

Le Moto Club de Lacq recherche un terrain pour y installer un circuit de moto tout terrain.

COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2019

I) Comptes rendus des dernières réunions de la CCLO

Le marché de producteurs de pays a débuté le 14 mai 2019 sur l'Allée de Sant Quinti. Les exposants ont été satisfaits de cette 1^{ère} journée. Dans un souci de sécuriser la circulation des passants, la suppression de l'îlot de séparation en dalles présent sur cette voie a été sollicitée. Une inauguration en présence d'élus de la CCLO, du conseil municipal et de la chambre d'agriculture sera effectuée le 21 mai 2019.

Une réflexion a été engagée avec le personnel de la régie voirie sur l'évolution des techniques et pratiques de maintenance des revêtements afin de trouver de nouvelles solutions pour améliorer le réseau routier.

Une étude est en cours concernant la mise en place d'une fiscalité incitative pour la collecte des déchets. Une restitution des conclusions de cette étude est prévue en fin d'année 2019. Il est prévu d'installer 30 nouvelles bornes de collecte des vêtements sur le territoire.

Cette année, aucune demande émanant de Lacquois n'a été déposée auprès du guichet unique habitat/énergie.

II) Affaires scolaires-jeunesse-culture-événementiels

a) Projet de RPI

Une réunion du comité de pilotage est prévue le jeudi 13 juin 2019 à 18h30. Certaines questions restent à étudier (horaires du personnel, transport scolaire, investissements, garderies...).

La navette entre les deux écoles sera intégrée dans le circuit de transport scolaire existant à l'heure actuelle.

La convention RPI à mettre en place entre les deux communes doit être étudiée lors de cette réunion.

La commune est autorisée à acheminer vers Urdés les repas préparés au restaurant scolaire de Lacq. Le matériel nécessaire est en cours d'acquisition.

b) Ateliers pédagogiques

Suite à la mise en place du RPI, la question du maintien des ateliers pédagogiques proposés en lien avec Lo Solan sera posée.

III) Finances

Le conseil décide, à l'unanimité, d'allouer une subvention suite à la demande déposée par l'Association des Maires qui a lancé un appel aux fonds pour la restauration de Notre Dame de Paris.

IV) Urbanisme : approbation du PLU de la commune

M le Maire sort de la salle.

Par délibération du 11 février 2013, la commune de Lacq-Audejos a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme et défini les modalités de la concertation de la population.

L'élaboration du document a nécessité un important travail avec les personnes publiques dites associées, à l'occasion notamment de deux réunions organisées les 19 mars 2015 et 4 octobre 2017.

Le projet d'aménagement et de développement durable débattu en conseil municipal une première fois le 13 octobre 2014 a été actualisé suite à un nouveau débat en Conseil Municipal le 28 février 2017. Le projet de PLU a été arrêté, après bilan de la concertation, par délibération du 6 mars 2018.

Le dossier arrêté a été soumis pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées et aux communes limitrophes, ainsi qu'aux partenaires intéressés.

En l'absence de Schéma de Cohérence Territoriale, le projet a également été soumis à la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers et en raison de la présence de sites Natura 2000 sur le territoire à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale.

Sur les trente-neuf consultations ainsi lancées, seize réponses ont été reçues dans les trois mois prévus à l'article R153-4 du Code de l'Urbanisme.

Les autres autorités n'ayant pas répondu dans le délai de trois mois sont réputées avoir donné un avis favorable.

Aux observations exprimées dans les avis reçus, la commune a, à chaque fois, apporté une réponse traduite dans le document, dès lors qu'un ajustement s'avérait possible et justifié.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme, y compris les intentions de réponses aux avis précités, a été soumis à enquête publique durant trente-quatre jours, du 19 septembre 2018 au 22 octobre 2018.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur a rendu son rapport sur le dossier de modification du PLU et a émis un avis favorable, assorti de trois suggestions.

La commune a proposé des adaptations de délimitation de zonage qui ont reçu un avis favorable le 29 mars 2019.

En l'absence de Schéma de Cohérence Territoriale, le Préfet a par ailleurs accordé la dérogation au principe de constructibilité limitée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le dossier de Plan Local d'Urbanisme, amendé pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et de partie des suggestions du commissaire enquêteur.

V) Point sur les projets en cours

a) Projet courts de tennis

La réalisation des travaux de revêtements de sol pourrait être envisagée en juillet.

Les abords du tennis seront également aménagés de manière sommaire.

Une réunion doit être organisée avec la CCLO qui accompagnera la commune dans la définition d'un programme d'aménagements du centre bourg aux abords des installations sportives et de l'école.

b) Parking de la salle des fêtes d'Audéjos

Les travaux de revêtement devraient être engagés le 21 mai et durer 2 jours. Les plantations ont été réalisées. La réserve incendie a été installée. Trois jeux pour enfants seront installés aux abords de la salle d'Audéjos.

c) Défense incendie

Le syndicat des Trois Cantons a communiqué à la commune les résultats de l'étude portant schéma communal de défense contre l'incendie.

Le coût global des travaux se monte à 425 000 €. Une réflexion concernant la priorisation desdits travaux doit être engagée.

d) Projet de salle des fêtes

Les travaux de démolition/désamiantage devraient débuter début juin 2019.

Une consultation vient d'être lancée pour les lots 16 et 17 concernant le volet scénique.

Des interventions ont été réalisées sur les réseaux électricité et gaz.

Le matériel stocké dans la salle des fêtes est en train d'être réparti sur divers sites.

e) Extension du SSIAD

Le dossier de consultation des entreprises devrait nous être proposé fin mai. Les missions Sécurité et Protection de la Santé, contrôle technique et accessibilité ont été confiées à APAVE. Un diagnostic amiante avant travaux vient d'être effectué.

f) Installation de radars pédagogiques

Nous sommes en attente du retour de la consultation concernant l'acquisition de radars pédagogiques.

g) Panneaux d'informations municipales

Une consultation pour la fourniture et la pose de deux panneaux d'informations municipales double face en couleur a été lancée. Une extension électrique s'avèrera nécessaire. Les offres sont en cours d'analyse après engagement de négociations.

En parallèle, la commune est en train de travailler à l'élaboration d'un plan qui sera installé au verso des deux sucettes installées en centre-ville.

h) Eclairage du stade : mise en place de projecteurs LED

Une consultation a été lancée concernant le remplacement des projecteurs du stade par du LED. La Fédération Française de Football devrait soutenir la commune dans cette démarche.

g) Vente d'une parcelle à la société TEREKA

La société TEREKA souhaite acquérir auprès de la commune partie de la parcelle d'une contenance de 1216 m². Accord du conseil.

h) Coupes de bois

Le conseil décide de confier à un prestataire privé les coupes de bois aux abords des ponts autoroutiers.

Prix de vente proposé 10 €/stère.

i) Acquisition d'un véhicule électrique

Une consultation doit être lancée d'ici la fin de la semaine pour l'acquisition d'un véhicule électrique.

j) Utilisation salle des fêtes d'Audéjos

La salle des fêtes de Lacq devant être prochainement démolie, il sera proposé aux associations locales d'informer la commune des événementiels qu'elles souhaitent organiser dans cette salle en 2020.

k) Etude hydraulique du gave de Pau sur le territoire CCLO

Une étude hydraulique est actuellement en cours sur le territoire CCLO sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau.

VI) QUESTIONS DIVERSES

a) Lotissement Mariaü: vente des venelles

Faisant suite à la validation de la modification du permis d'aménager et à l'établissement des documents d'arpentage, Maître MATTEI a été actionné pour procéder à la rédaction des actes de vente.

b) Dossier odeur

Un point sur ce dossier est effectué.

Une analyse de la qualité de l'air intérieur doit être à nouveau effectuée au niveau de l'école.

c) ONF

Des discussions sont en cours concernant la suppression du service public de l'ONF.

Considérant les missions réalisées par cet office, le conseil valide une motion tendant au maintien de cet organisme.

d) Situation du Moto Club de Lacq

Le Moto Club de Lacq recherche un terrain pour y installer un circuit de moto tout terrain.

L'accueil sur la parcelle communale située à proximité du bois de Lacq est également envisagé.

Le président du club de Moto doit être rencontré pour faire le point sur cette demande.

5) Dates à retenir :

✓ Du 13 au 15 septembre 2019 : Voyage des dames,

✓ Le 25 octobre 2019 : tournoi de pelote avec Esku Pilota.

La Vie des Associations

ACCA (Chasse) :

Le **dimanche 14 avril** avait lieu à la salle des fêtes de LACQ, le traditionnel **repas des chasseurs**. Plus de 115 convives ont participé et apprécié un excellent repas préparé par le restaurant "La Bulle d'Argagnon" composé en partie de sanglier grâce à l'habileté des chasseurs.



Les chasseurs ont participé le **vendredi 21 juin** à la dernière **journée pédagogique de découverte** de la nature organisée pour les élèves de la classe de CP, CE1 et CE2 de l'école de Lacq sur le site de La Saligue aux Oiseaux, à Castétis-Biron. Cette journée était basée sur la découverte d'une zone humide. Les élèves ont réalisé plusieurs jeux sur la découverte des animaux et procédé à une séance d'observation et d'identification des oiseaux sur le marais classé « Espace Naturel Sensible ». Cf page 5.



Le **vendredi 7 juin**, s'est déroulé l'**assemblée générale** de l'ACCA. L'association a enregistré 44 adhésions.

Dans le cadre des plans de chasse et de gestion, les membres ont prélevé cette année 30 chevreuils, 22 sangliers et 2 lièvres.

Pour ce qui est de la régulation des nuisibles par piégeage, tir et battues, 98 corneilles noires, 32 pies bavardes, 114 ragondins, 3 fouines et 24 renards ont été attrapés.

L'ACCA va poursuivre son projet de développement du petit gibier avec plusieurs lâchés. Les chasseurs continueront aussi à développer leur politique de protection contre les dégâts aux cultures et plantation forestière, en agrainant dans plusieurs secteurs de l'ACCA.

Amicale :

Section Méchoui :

Toujours autant de succès pour la soirée « Cochon de lait ». Les gourmands ont été satisfaits.



Convivialité et bonne humeur mais surtout beaucoup de travail et de savoir-faire.

Une assiette garnie bien appréciée des convives.



« ça pèse à Lacq...Deviner le poids du jambon !!»



Pour 2 petits grammes, Mme Dubin ne dégustera pas le jambon de 7,840kg.

Retenez la date du **dimanche 8 Septembre** pour le méchoui 2019.

Section Jeunes 6 à 10 ans : Carnaval sur le thème Disco



33 enfants entourés de presque autant d'adultes déguisés eux aussi, ont participé au passe rue sous le soleil. Les bêtises de l'année inscrites sur des cartes ont ensuite brûlé dans les poches de Mr Carnaval, avant de laisser place à la fête : concours de déguisement, jeu de la pinata, buffet dinatoire et boum.





Petits et grands ont contribué à donner aux festivités une ambiance chaleureuse.

Section Flamenco : 24 Mai, un spectacle racontant un voyage à Séville.



Fandango de 13 à 71 ans.



Les plus jeunes dansent sur le rythme de RICKY MARTINS.



Le groupe des adultes a évolué sur une musique piano flamenco.



Les mamans ont rejoint leurs filles sur scène pour quelques pas de danse sur la chanson "Les yeux de la Mama" de Kenji Girac.



Virginie et Sandrine remercient la mairie, les services municipaux, l'amicale, le Vival, les bénévoles et bien entendu toutes les danseuses qui ont cru en ce projet.



Soirée dînatoire bien appréciée par les 140 convives qui ont pu danser accompagnés par le groupe Flama Kaly.

Section Jeunes 11 à 17 ans : 25 Août, sortie Ados à Atlantic Park.

Section Culture et Loisirs : 28 Juillet, sortie « famille » à Atlantic Park.

Section Moto : Les 3 dernières sorties.

16 mars : 11ème sortie	11 mai : 12ème sortie	15 juin : 13ème sortie
		
Vieux Boucau	Sos Del Rey Catolico	Roncal

Section Sorties neige : Remise officielle des médailles.



La section ski de l'amicale a clôturé sa saison ce vendredi 03 mai 2019 par une agréable cérémonie de remise des étoiles. 50 enfants amicalistes ont participé aux six sorties organisées par la section. Jean-Pierre et Claude, moniteurs de l'École de Ski Française de la Pierre Saint Martin, ont remis 14 oursours, 13 flocons, 11 premières étoiles, 7 deuxièmes étoiles, 2 troisièmes étoiles et 3 étoiles de bronze.

Le président de l'amicale, Robert Gimenez, a tenu à remercier tous les bénévoles qui ont permis cette réussite. Après avoir partagé un petit moment convivial, il ne restait plus qu'à prendre rendez-vous pour l'hiver prochain.

Section Gymnastique : De plus en plus nombreuses, nos sportives sont à l'étroit dans l'espace dédié, aussi la commune travaille sur un projet d'agrandissement par un réaménagement de la salle des sports.



Les sportives : toujours sans modération...



Les séniors : toujours en pleine forme...



Les aînés : toujours avec le sourire...

Assemblée Générale de l'Amicale : Mardi 17 septembre.

Vente des cartes de membre : 28 Septembre, 1^{er} et 8 Octobre.

PALA : 7^{ème} tournoi trinquet du club

Grand succès pour ce 7^{ème} tournoi, où **110 équipes** se sont affrontées du mois de Mars au 25 Mai.

Les aficionados ont pu apprécier l'évolution du niveau des pelotaris en quelques années.

Une partie du bénéfice du tournoi a fait l'objet d'un don à l'association **KOALA**, qui favorise le bien-être des enfants malades en milieu hospitalier. Grâce à des bénévoles, elle propose des activités ludiques pour qu'ils puissent continuer à jouer, communiquer et vivre leur enfance même dans la maladie.



Remise du chèque par les organisateurs **David VIRENQUE** et **David CAZALET**.



Après les récompenses aux finalistes, un apéritif dinatoire a clôturé le tournoi.

Le 25 octobre 2019 : Tournoi de pelote à main nue avec **l'association Esku Pilota**.

Amassada :

Jeudi 27 Avril : La Pêcherie d'Aurit.

35 aînés pour une escapade au milieu des animaux.



Mise en place du pique-nique par les membres du bureau.



Un déjeuner au grand air bien apprécié !



Balade digestive dans un cadre bucolique.



Programme :

- Samedi 10/08 : Grillades.
- Jeudi 5/09 : Visite de la collégiale de Roncevaux et arrêt à Arnéguy.
- Samedi 19/10 : Repas palombe.
- Samedi 16/10 : Après-midi récréative avec Los Dos Remparts.

SCALA (Foot-Ball) :



L'Assemblée Générale du SCALA a eu lieu le vendredi 14 juin 2019 à la salle des fêtes d'Audéjos, devant une assistance nombreuse et attentive à la présentation.

Le bilan moral met l'accent sur le dynamisme du club : avec 217 licenciés, il se trouve au 41^{ème} rang du département qui compte 91 clubs de football. Les objectifs qui avaient été fixés pour la saison 2018/2019 ont été globalement atteints.

- **Sur le plan sportif :**

Toutes les catégories d'U6 à Séniors sont représentées.

L'école de foot fait une saison remarquable avec une mention particulière pour l'équipe U13 qui a été finaliste du tournoi des Portugais de Pau contre le Pau FC.

Les équipes U15 et U17 sont 2 équipes essentiellement composées de 1^{ère} année ce qui a rendu la compétition plus compliquée sans expérience de 2^{ème} année, mais qui promet une belle saison 2019-2020 avec la qualité de ces jeunes.

L'équipe des Séniors B termine 5^{ème} de sa poule alors que cette équipe était montée d'un niveau cette saison. Mention particulière pour cette équipe qui a remporté le challenge du fair-play de D3 (1^{ère} sur 36 équipes).

La saison pour l'équipe des Séniors A en D1 a été plus compliquée en raison de la refonte de la ligue Nouvelle Aquitaine, le SCALA a joué contre des équipes qui descendaient du niveau régional.

- **Sur le plan financier :**

Le bilan est positif notamment grâce aux animations menées tout au long de la saison : bodega lors des fêtes d'Arthez de Béarn, repas cochon de lait, concours de belote, fête du foot.

- **Communication et arbitrage :**

Le conseil d'administration, les dirigeants et les éducateurs se réunissent tous les mois ; des articles et photos sont diffusés de façon régulière dans la presse et le site SCALAFOOT.

Le Club est couvert par 3 arbitres : l'arbitre senior est également membre de la Commission D'Arbitrage (CDA) du district football 64 et la référente des arbitres du club fait également partie de la Commission d'Arbitrage Promotionnel des Arbitres (CDPA) du district.

En ce qui concerne les 2 plus jeunes, ils évoluent au niveau régional.

Mention particulière pour notre arbitre féminine, **Olympe PLA** qui s'est préparée cette saison pour le concours national à Paris de Jeune Arbitre Fédéral.



- **Election du Conseil d'Administration :**

Le conseil d'administration se compose comme suit pour la saison 2019-2020 :

Astier Fabrice, Bennour Mehdi, Cassière Maxime, Baunier Laury, Deyris Nicolas, Gali Michel, Larrecq Hervé, Pla Cendrine, Pontoni Hélène, Rey Alain, Rius Matthieu, Tusseau Denis.

Il a été procédé à l'élection du bureau :

Président : **Alain Rey**

Trésorier : **Hélène PONTONI**

Secrétaire : **Cendrine PLA**

Secrétaire Ecole de foot: **Laury BAUNIER**



Le SCALA remercie vivement pour leur appui, soutien et/ou aide financière ou club les municipalités de Lacq Audéjos et d'Arthez de Béarn, la presse locale, les partenaires sponsors et mécènes.

Le Club remercie également l'ensemble des dirigeants, éducateurs, joueurs, supporters, lavandières et bénévoles pour leur dévouement tout ou long de la saison.

L'Assemblée s'est clôturée par un agréable moment convivial en se donnant rendez-vous pour la prochaine saison 2019-2020.

Fête des voisins : 24 Mai, Quartier Panacau.



27 personnes du quartier se sont retrouvées pour la 4^{ème} édition de la fête des voisins autour d'un agneau bien savoureuxet lacquois !



Comité des Fêtes d'Audéjos : Programme des Fêtes 2019

Samedi 31/08 :

- 15 h : Structure gonflable pour enfants suivis du goûter

Dimanche 01/09 :

- 11h : messe et dépôt de gerbe
- 12h : apéritif, repas communal animé par

<ul style="list-style-type: none"> - 16h : concours de belote - 20h : apéritif et repas paëlla - 22h : les acoustiques anonymes - 24h : orchestre ADN. 	<ul style="list-style-type: none"> la banda Nothingam - 17h : barricot de vin blanc.
--	--

Comité des Fêtes de Lacq : Rétrospective des Fêtes de Lacq 2019

Samedi 23/06 :

Marche familiale : nouveauté cette année, balade à pied, en vélo ou en poussette...



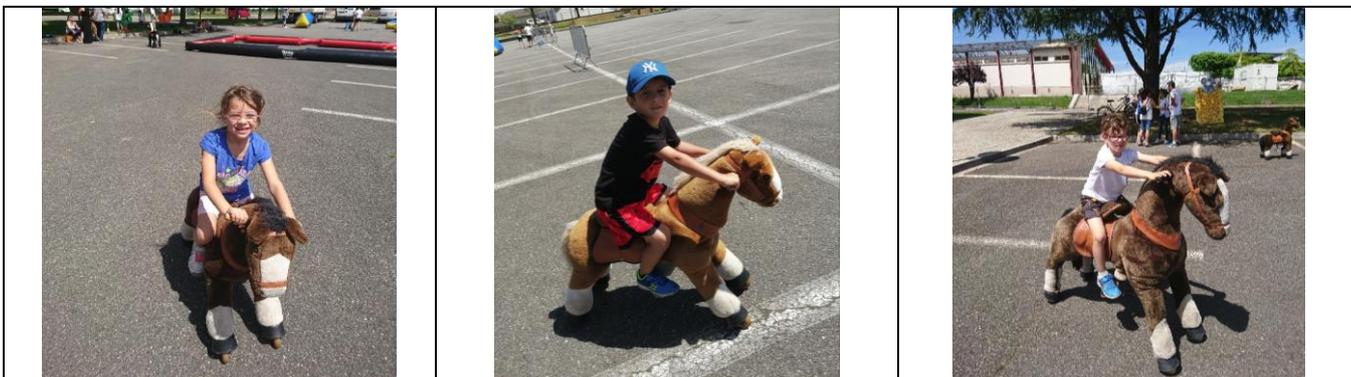
Concours de belote pour les plus grands :



Concours de belote pour les plus grands. Le président du comité félicite et récompense **Denise**

et **Gilberte**, les gagnantes....comme l'année passée !!

Après-midi récréatif pour les enfants :



Repas des fêtes : animé par le groupe « Les Majoraux de Duhort-Bachem ».



Avec une élégance et une dextérité particulières, les Majoraux ont su créer une ambiance festive, durant le succulent repas très copieux concocté par le Cheval Blanc.



Le comité à l'entraînement, pour un final spectaculaire...

La soirée s'est poursuivie par un éclatant feu d'artifice puis un bal avec le très renommé orchestre « **HEPTAGONE** ».



Dimanche 24/06 :



Dépôt de gerbe par M. Robert Framery, président du comité des fêtes.



M. Didier REY remerciant notamment la sénatrice Mme Saint Pé, le président de la CCLO, M. Cassiau Haurie ainsi que tous les membres du comité des fêtes, avant l'apéritif animé par Jems & Lolo, qui a réuni de nombreux lacquois.